



Mairie de Jujurieux
12 rue Jules Ferry – 01640 JUJURIEUX
Tel : 04 74 36 82 66 – accueil@jujurieux.fr

PROCES VERBAL
Conseil Municipal de Jujurieux
Du mardi 18 février 2025 à 20h

Présents : Anne BOLLACHE, Sébastien BOYER, Nathalie CURTINE, Jérôme BEGON, Jacques GROSGURIN, Christophe EUSEBE, Odile ARBILLAT, Laure MARTIN, Joël BROYER, Michel BLANCHET, Frédéric MONGHAL, Laurence MOUROT, Fabienne FASQUELLE, Christine FUNAZZI, Nadège DESCHAMPS.

Absente représentée : Joëlle PELLUET représentée par Christine FUNAZZI.

Nombre de conseillers en exercice : 16

Présents : 15

Votants : 16

Date de la convocation : 14 février 2025

Madame Laure MARTIN ayant obtenu la majorité des suffrages a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1. OUVERTURE DE SEANCE

Madame le Maire ouvre la séance et précise les noms des conseillers municipaux absents ou empêchés.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2025

Quelques remarques de formulation :

** Point 3 « Madame Le Maire présente le plan qui permet de se référer. C'est un terrain qui se situe entre deux routes » devient « Madame Le Maire présente le plan qui permet de se référer. C'est un terrain qui se situe entre la route de Breignes et la ruelle de la Combe »*

** Point 6 « GPPA-Eglise de Jujurieux « La charpente de l'église est également bien piquée » la phrase reste inchangée.*

« Barrage de la Combe...Il a pris peur ! » pourrait s'écrire « Il s'interroge sur la faisabilité »

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal ainsi modifié.

3. RECRUTEMENT D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER-SERVICES TECHNIQUES

Madame le Maire rappelle que, depuis plusieurs années un agent saisonnier vient renforcer l'équipe des services techniques pendant 6 mois, d'avril à septembre, pour faire face à l'accroissement temporaire de ses activités. Cette année la responsable des services techniques Mme Gaëlle PURON a demandé que la période de recrutement puisse couvrir 8 mois sur l'année 2025 soit du 1^{er} mars au 31 octobre prochains. En effet, à l'entretien des espaces verts et autres travaux, s'ajoute le relevé des compteurs d'eau qui ne sont pas tous encore connectés. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le recrutement d'un agent saisonnier pour les services techniques du 1^{er} mars au 31 octobre 2025 soit 8 mois contractuels.

4. DECISIONS DU MAIRE

Madame le Maire présente une décision qu'elle a prise dans le cadre de ces délégations :

DM_2025_01 : contrat de location à durée à déterminée – **logement n°6 au château de Valence**

- Montant : 240 € par mois
- Durée du contrat : 13/01 au 08/03/2025
- Locataire : Théo MOREL-CHEKKAL, stagiaire de l'entreprise REYDELET.

➤ *Le Conseil Municipal prend acte de la décision prise par Madame le Maire.*

5. INFORMATIONS DIVERSES

- Le rapport d'activités de la Bibliothèque Municipale montre qu'en 2024 la progression est constante tant en nombre de visiteurs que de transactions. En 2025, le groupe de bénévoles a pour projet de mettre en place une activité pour les adolescents et souhaiterait leur organiser un emplacement convivial. Pour ce faire, sont demandés l'acquisition de 2 « poufs » ainsi que quelques travaux de peinture.
- Madame Le Maire fait savoir que le magazine de la Communauté de Communes « Ain Cerdon Mag » paraîtra en juin prochain. Une de ses pages « du côté des communes » diffuse les informations propres à celles-ci. Que transmettre pour Jujurieux ?
- Madame Le Maire informe les conseillers municipaux de la tenue du Conseil d'école le 11 mars prochain.
- Campagne de lutte contre les frelons asiatiques par le groupement de défense sanitaire du département de l'Ain (GDS). Les pièges doivent être mis en place au printemps du 15 mars au 15 mai. A la fin cette période, les communes doivent transmettre les relevés des pièges afin que le GDS puisse intervenir ou faire intervenir une entreprise spécialisée. Les communes intéressées doivent passer une convention avec le GDS et nommer un référent chargé de contrôler régulièrement les pièges. Question est posée par Madame Le Maire de l'opportunité de signer cette convention. Avis sera demandé aux apiculteurs locaux.
- Un food trucks « comme un air de Grèce » s'installera prochainement tous les dimanches soir sur le parking de la pharmacie.
- **Point sur les travaux**
Les travaux d'assainissement de la RD12 par les entreprises VINCENT Travaux Publics et L PETTINI Travaux Publics progressent et occasionnent des interdictions de circulation gênantes mais nécessaires sur cette rue et les rues adjacentes. Les précisions sont données régulièrement dans « Panneau. Pocket »

6. QUESTIONS DIVERSES

- Jacques GROSGURIN signale qu'au cimetière des branches d'arbres tombent sur des emplacements funéraires ; il faut prévoir de les élaguer.
- Nathalie CURTINE demande que la prochaine commission communication travaille sur les obligations des citoyens en matière de propreté et de déjections canines.
- Odile Arbillaat fait part d'un acte de vandalisme sur le transformateur du rond-point route de Neuville. Enedis a été prévenu et doit entreprendre les travaux de réparation.

- Michel BLANCHET demande, à la suite de la nomination de la nouvelle sous-préfète, quelle est la situation relative à « l'opération propre » aux Brotteaux.

Concernant les coupes de bois en direction de La Combe, il signale qu'il n'a pas de réponse du SIEA pour la dépose de la ligne de la fibre ; et entre Chaux et Vieillard, la ligne est à terre, il souhaite que les coupes de bois soient terminées avant que la ligne soit réinstallée.

Dominique DEJON est intervenu sur les parcelles à l'entrée de La Combe.

Il informe que La Colas a envoyé une invitation pour une réunion de présentation de leurs nouveaux produits le vendredi 14 mars prochain à Saint-Denis-Les-Bourg

- Christophe EUSEBE demande si le déploiement de la fibre est terminé. Madame Le Maire répond que non, il reste quelques rues.

- Christine FUNAZZI fait la synthèse des travaux de la commission « cadre de vie » sur l'aménagement du Parc du Château de Valence. Des étudiants de la MFR « La Vernée » ont travaillé sur plusieurs projets ; 4 ont été retenus mais l'idée de les condenser en 1 seul projet commun permettrait une vision plus globale des aménagements à prévoir. Un devis sera communiqué ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal est levée à 21h45.

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le mardi 25 mars 2025.

Approuvé en séance du Conseil Municipal le 25 mars 2025

SIGNATURES	
Le Maire Anne BOLLACHE	Le Secrétaire de Séance Madame Laure MARTIN
	
	

Affiché en mairie et sur le site internet le